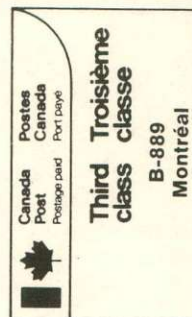


service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

NUMÉRO 4 semaine du 28 septembre au 4 octobre 1978



NOUVEAUX EXÉCUTIFS

AU SAGUENAY/LAC ST-JEAN

Suite au congrès qui s'est tenu dernièrement, le conseil central du Saguenay/Lac St-Jean s'est élu un nouvel exécutif :

président ; Jean-Claude Martel
secrétaire : Gilles Gagnon
Trésorier : Michel Simard
Alma : Alfred Morel
Chicoutimi : André Doucet
Dolbeau : Godefroy Mathieu
Jonquière : Gilles Dufour
La Baie : Marcel Lévesque
Roberval : Gérard Murray

À LA FÉDÉRATION DES MINES, DE LA MÉTALLURGIE ET DES PRODUITS CHIMIQUES

Voici le nouvel exécutif tel que nommé lors du dernier congrès de la fédération tenu à Chicoutimi :

président : *Sylvio Gagnon*
Secrétaire : *Normand Couture*
Trésorier : *Pierre de Carufel*
Vice-présidents :
branche générale : *Marcel Pelletier*
branche aluminium : *Jacques-Emile Garceau*
branche garages : *Magelle Verville*
branche chantiers maritimes : *François Pélouquin*
branche produits chimiques : *Albert Laporte*
branche des mines : *Oliva Lemay*

CETTE SEMAINE, DES CONFLITS ÉCLATENT À LA CANADIAN VICKERS ET À BOMBARDIER ; LA CAMPAGNE DU SECTEUR PUBLIC EST ENGAGÉE POUR DE VRAI.

Victoriaville, le 27 septembre 1978 – **LES INFIRMIÈRES DIPLOMÉES CHOISISSENT LA CSN** – Le Syndicat des salariés du Centre hospitalier des Bois-Francis de Victoriaville CSN demanda au commissaire général du travail en avril '78 un certificat d'accréditation pour représenter toutes les infirmières diplômées du Centre hospitalier des Bois-Francis.

Après un maraudage par le syndicat professionnel des infirmières et infirmiers (SPIQ), le Commissaire général du travail décréta un vote pour définir à quel syndicat ce groupe se rallierait.

Le 23 août '78, Raoul Joseph, le président du scrutin nommé par le ministère, convoqua les parties afin de fixer les modalités, la date et le lieu du vote.

A cette rencontre préparatoire, les parties convinrent que le vote aurait lieu le 18 septembre sur les lieux de travail, soit au centre hospitalier des Bois-Francis, à compter de 14 hres.

Sur les 29 salariées ayant droit de vote près de 70 o/o ont opté pour la CSN.

Quant aux techniciens, ceux-ci ont opté pour la CSN à 100 o/o.

Ces nouveaux groupes viennent s'ajouter aux cinq nouveaux syndicats affiliés au Conseil central de Victoriaville, ce qui représente 300 nouveaux membres en l'espace de 12 mois.



Montréal, le 29 septembre 1978 – **LES TROIS CENTRALES REFUSENT DE RENCONTRER PARIZEAU** – Les trois centrales syndicales engagées dans les négociations du secteur public, la CSN, la CEQ et la FTQ, ont d'un commun accord refusé de participer à une rencontre convoquée par le ministre Parizeau, véritable leader gouvernemental dans les négociations qui s'en viennent. Par cette rencontre, le ministre Parizeau a tenté d'assimiler syndicats indépendants et centrales syndicales mais il voulait surtout demander aux travailleurs du secteur public d'être raisonnables en ces temps de crise, de collaborer à la gestion de cette crise.

AGENDA DU MOUVEMENT

octobre

- 12-13-14 Congrès conseil central du Sud-ouest québécois
- 13-14-15 Congrès conseil central de Trois-Rivières
- 13-14-15 Congrès conseil central de Trois-Rivières
- 13-14-15 Bureau fédéral FNC
- 19-20 Bureau fédéral FESP
- 22 Assemblée générale conseil central du Nord-ouest Québécois
- 22 Assemblée générale conseil central de Sept-Iles
- 26 Réunion d'équipe FPSCQ
- 27 Exécutif FPSCQ

novembre

- 2-3 Comité de coordination FESP
- 6-7-8 Conseil fédéral FESP
- 9-10 Bureau confédéral
- 18 Congrès conseil central de Saint-Jean (A confirmer)
- 21 Assemblée générale conseil central de Sorel
- 23 Réunion d'équipe FPSCQ
- 24 Exécutif FPSCQ

FNEQ

- 12 octobre bureau fédéral
- 13,14 et 15 octobre conseil fédéral
- 20 octobre session pour les trésoriers (FNEQ)
- 27,28 et 29 octobre session de formation pour les procureurs et arbitres (FNEQ)

CCNSP

Octobre

- 10 comité de liaison
- 27 comité de liaison

novembre

- 16-17-18 réunion générale du CCNSP
- 24 réunion générale du CCNSP

décembre

- 4 comité de liaison
- 7-8-9 CCNSP

FTPF

octobre

- 12-13 réunion d'équipe à Québec
- 25-26-27 bureau fédéral à Québec

Montréal, le 2 octobre 1978 — **LES TRAVAILLEURS DE CADBURY ENTENDENT LUTTER JUSQU'AU BOUT** — Réunis en assemblée générale le 30 septembre dernier, les 500 travailleurs de l'usine Cadbury de la rue Masson, à Montréal, qui doit fermer le 15 novembre prochain, ont rejeté unanimement l'offre de la compagnie qui voulait la collaboration du syndicat pour défaire la machinerie de l'usine et ainsi préparer le déménagement à l'usine de Witby, en Ontario. La compagnie Cadbury tente en fait d'engager, à des conditions ridicules, des travailleurs à la fois pour son usine de cacao (une dizaine), pour préparer le déménagement et enfin pour continuer à produire son plus gros vendeur, la Caramilk, ainsi que le chocolat liquide qui alimente l'usine ontarienne. Le but des 500 de Cadbury demeure donc toujours le maintien de la production à l'usine de la rue Masson. C'est pourquoi la campagne de boycottage suit son cours et s'intensifiera dans les semaines qui viennent.



Montréal, le 25 septembre 1978 — **LE COÛT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 9.4 o/o DEPUIS AOÛT 1977** — L'indice du coût de la vie, pour l'ensemble du Canada, était rendu en août dernier à 177.8, soit une augmentation de 9.4 o/o durant la dernière année. Durant la dernière année, ce sont les aliments, qui avec 17.8 o/o, ont subi la plus forte hausse.

Canada Août 1978	Indice 1971 - 100	Taux de variation sur juil. o/o	août o/o	Pondération des éléments o/o
Ensemble des éléments	177.8	0.1	9.4	100
Aliments	216.7		17.8	27
Habitation	175.0		7.2	33
Habillement	145.2		2.4	9
Transport	162.9		6.3	15
Soins personnels santé	167.8		7.1	4
Loisirs-formation	148.7		3.3	6
Tabacs et alcools	157.7		7.9	6



Montréal, le 29 septembre — **69 MISES À PIED AU PORT** — La direction du port de Montréal a procédé aujourd'hui à 69 mises à pied chez les 500 membres du syndicat des cols bleus (CSN). Une plainte a été déposée auprès du CRTC et le vice-président André L'Heureux, dans un télégramme, a demandé au ministre fédéral du travail une rencontre dans les plus brefs délais. La convention est échue depuis le 31 décembre 1977. Le port de Montréal leur offre 4 o/o pour un contrat d'un an. Un vote de grève a déjà été pris dans ce syndicat.



Montréal, le 2 octobre 1978 — **L'AVOCAT DE LA COMMONWEALTH PLYWOOD REFUSE DE COMPARAÎTRE DEVANT LA COMMISSION PARLEMENTAIRE** — Me Pierre Fournier s'est retranché derrière le secret professionnel pour refuser de venir témoigner devant la commission parlementaire du travail traitant du conflit de la Commonwealth Plywood. Comme si la répression judiciaire dont sont responsables Caine et ses avocats n'était qu'une simple affaire technique, "professionnelle", non-politique.

Montréal, le 28 septembre 1978 — **POUR UN VRAI CONGÉ DE MATERNITÉ** — Le comité de la condition féminine de la CSN a fait parvenir dans tous les syndicats une enveloppe contenant de l'information concernant le congé de maternité et plus particulièrement une résolution qui devrait être débattue et adoptée dans chaque syndicat local. Cette résolution a déjà été adoptée par le Bureau confédéral en réponse au projet d'ordonnance sur le congé de maternité mis de l'avant par le gouvernement québécois. Il est important que le mouvement prenne position sur cette question essentielle. Quant à la rencontre avec les ministres Johnson, responsable de l'ordonnance, et Payette, elle a eu lieu même si Lise Payette n'y était pas et ne semble pas avoir donné de résultats concrets. Selon les journaux, l'ordonnance sera votée d'ici le mois de novembre.



Montréal, le 3 octobre 1978 — **LES 450 TRAVAILLEURS DE LA DIVISION INDUSTRIELLE DE LA VICKERS EN GRÈVE** — C'est suite à leur assemblée générale que les 450 travailleurs de la division industrielle de la Vickers ont déclenché la grève. Le vote de grève a été de 64 o/o et les principaux points en litige concernent les salaires, les horaires ainsi que la sécurité-santé. A ce sujet, d'ailleurs, la Vickers est présentement accusée devant les tribunaux de négligence criminelle suite à la mort par asphyxie de Paul-Emile Séguin en janvier dernier. De plus, dans la semaine avant de débrayer, les travailleurs de la Vickers s'étaient rendus au "first aid" pour exiger que les "bouchers" et les donneux de pilules soient remplacés par des infirmiers compétents. Ce qui fut arraché à la compagnie.



La Pocatière, le 2 octobre 1978 — **LES 550 TRAVAILLEURS DE BOMBARDIER EN GRÈVE** — Les 550 travailleurs CSN de l'usine Bombardier de La Pocatière (matériel de transport) ont déclenché la grève suite à un vote de 66 o/o. Auparavant, ils avaient rejeté les dernières offres de la compagnie à 54 o/o. La principale revendication concerne les salaires et l'indexation.



Montréal, le 25 septembre 1978 — **LES 26 LOCK-OUTÉS D'OCTO NORDIC CONGEDIÉS** — Lors de la signature de la convention collective le 18 février 1977, les travailleurs avaient obtenu, échelonnés sur 2 ans, des augmentations de salaire totalisant 25 o/o.

La Commission de lutte à l'inflation décréta que 6 o/o d'augmentation pour 1977 et 4 o/o pour 1978 c'était suffisant.

C'est pour arriver à une nouvelle entente, suite à cette décision de la CLI, que le syndicat retourna, pendant 5 mois, à la table des négociations.

Ces 40 travailleurs fabriquaient des produits pharmaceutiques portant les étiquettes Nordic, Pharbec, Connaght et Connlab.

Ils sont en lock-out depuis le 3 avril 1978 : suite aux pressions syndicales, l'employeur au lieu de négocier, ferma les portes de l'usine et le lendemain une injonction vint défendre tout piquetage. Le 5 avril 1978 les six membres de l'exécutif du syndicat étaient congédiés.

Le 25 septembre, suite à une rencontre avec la compagnie leur ordonnant de retourner au travail, 14 membres du syndicat deviennent scab en rentrant à l'usine et les 26 autres sont congédiés.

Nous demandons à tous les syndicats une aide financière dans les meilleurs délais afin de supporter cette lutte contre un employeur qui voudrait détruire le syndicat.

Veillez faire parvenir vos chèques :

Luc Gauthier
Président du syndicat
55, Place Sainte-Claire
Sainte-Rose, Laval
H7L 3H3

• Les forestiers de H.C. Leduc ont reçu leur accréditation CSN, eux qui ont été le centre d'une guérilla judiciaire depuis le 7 novembre 1977, guérilla menée principalement par le patron et son syndicat de boutique. Il s'agit d'une grande victoire syndicale.

• Les placiers du Colisée de Québec, en grève depuis le début de l'été, continuent la lutte pour la reconnaissance de leur syndicat CSN. Autrefois membre du syndicat de boutique de Jean-Jacques Côté, ils luttent contre la ville de Québec qui dit avoir signé une convention avec le syndicat jaune. Les travailleurs ont obtenu une injonction sur ce point et entendent prouver que le syndicat de boutique ne les représente pas.

• Treize grévistes, membres du syndicat CSN de CJRT à Trois-Rivières, viennent d'être acquittés d'une accusation de participation à une grève illégale sous prétexte qu'on ne peut être condamnés deux fois pour la même offense. Le premier jugement avait été rendu en septembre 1977.

• Les 184 travailleurs d'Avico ont été mis en lock-out depuis le 26 septembre. Un médiateur avait été nommé le 21 septembre.

• Un grave accident a fait trois morts et plusieurs blessés à la Baie James la semaine dernière. Le camarade Michel Chartrand ira faire enquête pour la CSN. Les chantiers de la Baie James sont parmi les moins sécuritaires au Québec.

La CSN vient de publier une brochure de 16 pages : CSN : une force collective, qui servira principalement au maillage d'octobre dans le secteur public. Il s'agit essentiellement d'une description de la CSN, son rôle, sa force.

Le conseil central de Sorel a voté lors de sa dernière assemblée générale une résolution demandant à tous ses syndicats affiliés une contribution de \$0.25 par semaine et par membre afin de venir en aide aux syndiqués en conflit de Uniroyal, Pavillon Charleroi-Boyer et Nacan.

Présentés à la Cinémathèque québécoise 1700 rue St-Denis, le 11 octobre : deux films portant sur la lutte de la classe ouvrière du Québec et du Canada pour le droit à la santé :

- Right to live, qui raconte la lutte de travailleurs accidentés contre la CAT de l'Ontario.
- L'amiante, ça tue, tourné à Asbestos et Thetford.

International Paper, la mère de notre CIP, a accepté de payer une amende de \$27 millions pour avoir violé la loi anti-trust en fixant avec ses concurrents le prix des cartons d'emballage. Cela s'est passé aux Etats-Unis.

Montréal, le 3 octobre 1978 — **LE RAPPORT FORTIN OU L'ART DE FORGER UNE PREUVE** — Le piège était subtil et le but poursuivi très clair : il s'agissait de convaincre les travailleurs et plus particulièrement ceux au salaire minimum qu'ils sont la cause de tous les maux, des fermetures d'usine, du chômage. Selon le gouvernement du PQ, il fallait le dire : le trop haut taux du salaire minimum nuit au Québec. Pourtant, selon la CSN, le salaire minimum a augmenté à un rythme moindre que la moyenne générale des salaires ou que la hausse du coût de la vie. Pourtant les salaires sont plus élevés en Ontario qu'au Québec sans que cela nuise à l'Ontario. Mieux : le rapport Fortin, dont les conclusions sont supposément neutres, n'est là que pour étoffer des conclusions toutes faites d'avance que le professeur Fortin avait proposées au gouvernement dès le mois de mars dernier. Bien avant la supposée étude scientifique que constitue ce rapport.

Montréal, le 29 septembre — **LES ARCHITECTES SYNDIQUÉS DE MONTRÉAL ONT DES PROBLÈMES** — Syndiqués à la CSN, les 38 architectes à l'emploi de la ville et de la communauté urbaine de Montréal voient leurs négociations bloquées. Ils pourront exercer leur droit de grève le 15 octobre. Tout ce qu'ils demandent, c'est la parité avec les autres corps de professionnels syndiqués à la ville et ailleurs. Ayant vu de près les dépenses qui se sont faites lors de la construction du stade, les architectes n'acceptent pas aujourd'hui d'en faire les frais. La dernière offre patronale : 6.5 o/o.

Montréal, le 3 octobre 1978 — **POUR LES INGÉNIEURS DE L'HYDRO, LES DERNIÈRES OFFRES PATRONALES REMONTENT AU 8 MAI** — Les ingénieurs de l'Hydro-Québec sont d'avis que dans la présente ronde de négociations la partie patronale est dans une impasse totale, ne pouvant répondre en toute logique aux demandes syndicales. Outre les salaires, la principale demande des ingénieurs réside dans le contrôle des contrats à forfait donnés aux ingénieurs-conseil. Disons également qu'il y a présentement dans ce syndicat un débat sur la désaffiliation de la CSN, débat mené en grande partie par un ancien président de la Fédération des ingénieurs et cadres, aujourd'hui la FPSCQ (CSN), Jean-Guy Rodrigue, dont la femme, ancienne infirmière CSN, a participé à la mise sur pied de la Fédération indépendante créée à partir de syndicats d'infirmières qui ont abandonné la CSN il y a quelques années.

Montréal, le 22 septembre 1978 — **LE CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL DEMANDE À L'ASSURANCE CHÔMAGE D'EFFACER LA DETTE** - Voici une copie d'un télégramme envoyé ce jour à L.E. St-Laurent directeur exécutif de la Commission assurance-chômage à Ottawa : *Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) dénonce la situation des 15,000 canadiens touchés par l'erreur magistrale de la CAC, qui a entraîné un trop-perçu. Ces chômeurs ont des revenus étant sous le seuil de la pauvreté. La responsabilité entière de cette erreur retombant uniquement sur la CAC, le Conseil central demande que ce trop-payé collectif soit effacé. Le conseil central dénonce aussi l'acharnement de la CAC à exiger de ces chômeurs un remboursement au lieu de faire en sorte que de telles situations ne se produisent plus.*

André Lauzon
Président

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN. 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier ; Composition : Composition solidaire ; Impression : les Ateliers de la CSN.

